COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 17 mai 2018

Objet : Présentation sur les initiatives réglementaires Canada-É.-U. publiée sur le site Web de CanadaGAP

Une nouvelle présentation expliquant comment la certification CanadaGAP cadre avec les initiatives réglementaires récentes du Canada et des États-Unis peut maintenant être consultée sur le site Web de CanadaGAP.

Le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* (RSAC) est prévu pour le printemps ou à l'été 2018, et la *Food Safety Modernization Act (FSMA)* est déjà en vigueur aux États-Unis.

La présentation met les éléments suivants en contexte pour les participants au programme :

- Comment les exigences de CanadaGAP s'alignent-elles sur celles du RSAC
- En quoi la pleine reconnaissance gouvernementale de CanadaGAP fait-elle du programme un « système modèle » qui permet de satisfaire aux exigences réglementaires
- Les résultats de l'évaluation du programme CanadaGAP par l'ACIA en vertu de sa Politique de certification privée
- D'autres éléments d'information.

La présentation peut maintenant être consultée sur le site Web de CanadaGAP à l'adresse suivante : https://www.canadagap.ca/fr/publications/presentations/

En guise d'aide-mémoire, CanadaGAP a également mis diverses ressources sur son site Web pour les entreprises certifiées CanadaGAP établies ou exportant aux États-Unis, afin de les aider à déterminer de quelle façon elles seront touchées par la *Food Safety Modernization Act*. Pour voir ces ressources, rendez-vous à la page « Liens connexes sur la salubrité des aliments » — https://www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/food-safety-links/ — et cliquez sur l'onglet « Ressources sur FSMA ».

Les participants au programme qui subissent des pressions de la part d'acheteurs aux États-Unis en raison du programme de vérification des fournisseurs étrangers (FSVP) sont priés de nous en faire part. Il est important de quantifier la portée et les répercussions de la nouvelle législation sur le secteur canadien de la salubrité des aliments pendant la mise en œuvre de la réglementation américaine.

Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, veuillez communiquer avec nous par courriel, à info@canadagap.ca, ou par téléphone, au 613-829-4711.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.